

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 4 octobre 2021 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 septembre 2021 à 19 h ainsi que du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2021 à 9 h.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Accorder une subvention avec convention au montant de 10 000 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 à l'organisme communautaire Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est inc. pour des programmes d'activités artistiques pour les enfants de 6 à 12 ans pour l'année 2021. Autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville.
- 20.02 Accorder des subventions totalisant la somme de 21 688 \$ aux deux organismes suivants pour la période du 5 octobre 2021 au 30 juin 2022 et selon le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'édition 2021 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans :

Action jeunesse de L'Ouest-de-l'Île	
Travail de rue-milieu Pierrefonds/Roxboro	14 782 \$
Maison Caracol	
CPSC de Pierrefonds-Est/Comité des droits des enfants	6 906 \$

Approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes, établissant les modalités et les conditions de versement de ces subventions et autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer les conventions au nom de l'arrondissement.

- 20.03 Octroyer le contrat ST-21-17 au montant de 92 881,34 \$, taxes incluses, à Construction CPB inc. pour le renforcement de l'abri à sel situé dans la cour des Travaux publics de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser une dépense totale de 97 525,41 \$ assumée entièrement par le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement, à savoir un montant de 92 881,34 \$, taxes incluses, pour le contrat et un montant de 4 644,07 \$, taxes incluses, pour les contingences (5 %).
- 20.04 Octroyer le contrat ST-21-18 à Loïse Inc. au montant de sa soumission, soit 312 263,28 \$, taxes incluses, pour le chargement, le transport et la disposition des piles de matériaux secs pour l'année 2021 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser une dépense totale de \$374 715,94, à savoir un montant de 312 263,28 \$, taxes incluses, pour le contrat et 62 452,66 \$, taxes incluses, pour les contingences.

30 – Administration et finances

- 30.01** Reddition financière au montant de 194 547,10 \$ pour la période du 31 juillet au 27 août 2021.
- 30.02** Ratifier une dépense de 3 350 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 pour les prix remis aux gagnants de la 35^e édition du Concours d'art 2021.

40 – Réglementation

- 40.01** Adoption du règlement CA29 0128 de contrôle intérimaire limitant les usages, les normes de lotissement et les normes de stationnement extérieur dans le secteur du boulevard Saint-Charles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- 40.02** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative à la demande de dérogation mineure pour le 13 705, boulevard de Pierrefonds tenue du 14 au 29 septembre 2021 conformément aux dispositions du décret ministériel numéro 2021-054 du 16 juillet 2021.
- 40.03** Dérogation mineure numéro 3003044104 concernant le lot 6 454 105, adresse 13 705, boulevard de Pierrefonds, visant à permettre dans la zone P-5-317, pour un bâtiment communautaire isolé de deux étages, une hauteur de rez-de-chaussé, par rapport au centre de la rue, de 2,38 m, au lieu de 2,0 m maximum requis; un parement extérieur de métal à une proportion de 100 %, au lieu d'une proportion de 20 % maximum requis; une marge de recul latérale à l'est du lot de 8,0 m, au lieu de 12,9 m requis; ne pas aménager une bande de verdure d'une largeur de 1 ou 2 m, tel que requis le long des lignes de lots adjacentes à une surface minéralisée.
- 40.04** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative à la demande de dérogation mineure pour le 14 474, boulevard Gouin Ouest tenue du 16 septembre au 1^{er} octobre 2021 conformément aux dispositions du décret ministériel numéro 2021-054 du 16 juillet 2021.
- 40.05** Dérogation mineure numéro 3003039076 concernant le lot 6 321 324, adresse 14474, boulevard Gouin Ouest, Pierrefonds, visant à permettre dans la zone C-4-269 pour un bâtiment commercial isolé, une enseigne à plat de type boîtier apposée plus haut que le niveau du plancher du deuxième étage sur la façade adossé au commerce, au lieu d'une enseigne à plat de type lettre tel que requis et une superficie totale des enseignes rattachées de 10.41 m², au lieu du 8.86 m² maximum requis.
- 40.06** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment abritant le centre aquatique et récréatif de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro au 13 705, boulevard de Pierrefonds - Lot projeté 6 454 105.
- 40.07** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de 2 étages au 141, rue Saraguay Est - Lot 1 388 154.
- 40.08** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de 2 étages au 1, 6^e Rue - Lot 1 389 012
- 40.09** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de 2 étages au 1A, 6^e Rue - Lot 1 390 828.
- 40.10** Approuver le procès-verbal du Comité de signalisation et sécurité routière du 22 juillet 2021 et modifier l'Annexe « A » du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds ainsi que le règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro.

50 – Ressources humaines

- 50.01** Accepter l'offre de l'arrondissement de Lachine pour une durée d'un an (du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022), en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, pour le prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique. Approuver le projet d'entente de partenariat à cet effet et en autoriser la signature par Louis Tremblay, directeur - Développement du territoire et études techniques et autoriser l'affectation d'une somme de 69 258 \$ à même le budget de la Direction - Développement du territoire et études techniques pour financer cette dépense.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance